

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

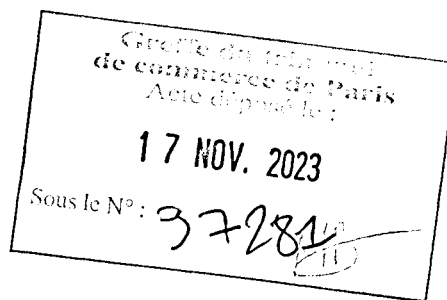
Numéro de gestion : 2005 B 18305 Numéro SIREN : 484 554 522 Nom ou dénomination : CMC

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2023 sous le numéro de dépôt 97281

CMC

SAS au capital de 22.097.699 euros
20, avenue Mac Mahon
75017 PARIS
SIRET : 484 554 522 00033 - NAF : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

À l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CMC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels sur l'hypothèse de continuité d'exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans la note d'information établie par le Président.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

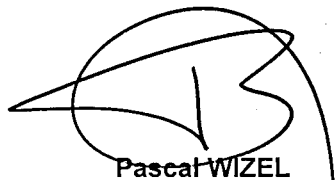
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 juin 2023



Pascal WIZEL
Commissaire aux comptes

CMC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 22.097.698,60 euros
Siège Social : 20 avenue Mac Mahon - 75017 PARIS
R.C.S. PARIS 484.554.522

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois,

Le trente juin
à 9 heures

Au siège social,

20 avenue Mac Mahon
75017 PARIS

Les associés de la Société par Actions Simplifiée CMC au capital de 22.097.698,60 euros, divisé en 2.350.819 actions de 9,40 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en mains propres.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Dominique MIMOUNI, en sa qualité de Président.

Monsieur Charles MIMOUNI est désigné comme secrétaire.

Monsieur Pascal WIZEL, Commissaire aux Comptes de la Société régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation adressées aux associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2022.
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).

- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice.
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions de l'article 18 des statuts et déclare que les documents et renseignements nécessaires à l'information des associés leur ont été adressés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des associés.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Note d'information aux associés sur l'activité de la Société ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approbation desdits comptes et quitus au Président, au Directeur Général et au Commissaire aux comptes de la Société,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Affectation du résultat.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldant par un bénéfice de 111.811 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 39-4 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dépenses non déductibles du résultat fiscal s'élève à 4.044 €, dont 2.007 € d'amendes et pénalités et 2.037 € de Taxe sur les véhicules des sociétés

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président, au Directeur Général et au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

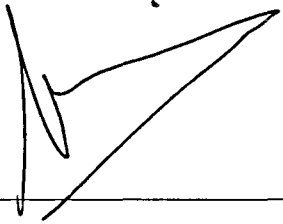
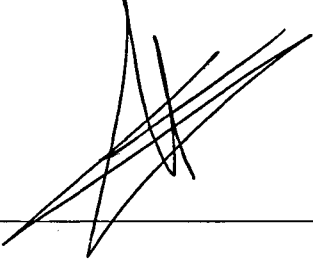
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 111.811 € au poste « report à nouveau », qui passe de (2.028.697) € à (1.916.887) €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

Le Président de séance	Le Secrétaire de séance
Madame Dominique MIMOUNI	Monsieur Charles MIMOUNI
	

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	14 985	14 985		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	45 890	42 824	3 066	2 298
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	17 386 902	1 552 295	15 834 607	14 861 247
	Créances rattachées à des participations	15 601 714	4 506 099	11 095 615	11 837 679
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	3 500 000		3 500 000	3 500 000
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	36 549 491	6 116 203	30 433 288	30 201 225
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	389 434		389 434	318 319
	Autres créances	1 819 148		1 819 148	1 033 217
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	376		376	376
	DISPONIBILITES	124 152		124 152	10 974
	Charges constatées d'avance	895		895	1 490
	TOTAL (III)	2 334 006		2 334 006	1 364 377
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	38 883 497	6 116 203	32 767 294	31 565 601

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	22 097 699	22 097 699
	RESERVES		
	Réserve légale	90 473	90 473
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(2 028 698)	(1 921 655)
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	111 811	(107 042)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	20 271 285	20 159 474
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Autres fonds propres	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	3 500 000	1 815 000
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	146 693	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	6 984 189	8 240 613
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	530 906	779 045
	Dettes fiscales et sociales	70 454	191 347
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000	10 000
	Autres dettes	1 253 765	370 122
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	12 496 009	11 406 127
TOTAL PASSIF	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	32 767 294	31 565 601
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		111 811,09	(107 042,35)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		6 331 126	3 165 514
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		3 816	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	332 111		332 111	227 349
	Montant net du chiffre d'affaires	332 111		332 111	227 349
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				462	
Autres produits			17	5	
Total des produits d'exploitation (1)				332 128	227 816
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				(1 169)
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			589 817	711 211
	Impôts, taxes et versements assimilés			55 757	10 852
	Salaires et traitements			72 559	67 827
	Charges sociales du personnel			28 663	26 350
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 169	5 584
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			44	1 179	
Total des charges d'exploitation (2)				749 008	821 833
RES ULTAT D'EXPLOITATION				(416 880)	(594 017)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		(416 880)	(594 017)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	17 733	30 633
	Perte supportée ou bénéfice transféré		283 672
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	3 273 114	209 036
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		1
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		293 473
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 273 114	502 510
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 066 362	12 837
	Intérêts et charges assimilées (4)	436 814	382 995
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		3 503 176	395 832
RESULTAT FINANCIER		(230 062)	106 678
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(629 209)	(740 378)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	16 583	
	Sur opérations en capital	2	450 380
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		16 585	450 380
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 645	180 842
	Sur opérations en capital	1 840	3 100
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		5 485	183 942
RESULTAT EXCEPTIONNEL		11 100	266 438
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(729 921)	(366 898)
TOTAL DES PRODUITS		3 639 560	1 211 338
TOTAL DES CHARGES		3 527 749	1 318 381
RESULTAT DE L'EXERCICE		111 811	(107 042)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		423 114	209 036
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		218 937	117 118

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les règles et méthodes appliquées dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2021 sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général (PCG) mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Le bilan de l'exercice présente un total de **32 767 294 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 639 560 euros** et un total **charges de 3 527 749 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 111 811 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'hypothèse de continuité d'exploitation repose sur le renouvellement des lignes de financement, sur des cessions d'actifs et sur le soutien de l'associé majoritaire.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Valorisation des titres de participations

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

* La société CMC a acquis au cours de l'exercice un complément de participation VAYAKEL et détient désormais 100%.

* Les filiales SCI ROUEN et SCI RAMBOUILLET ont été dissoutes en 09.2022

Les titres de la filiale immobilière VAYAKEL ont été valorisés sur la base d'un rendement locatif calculé par référence aux baux initiaux. Or il apparaît que le locataire rencontre des

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

difficultés financières et a négocié des franchises de loyers sur le 4e trimestre 2022 et l'année 2023.

Les créances rattachées à cette participation ont été intégralement dépréciées (3.037.753€) pour prendre en compte les conséquences des difficultés de trésorerie de cette filiale mais les titres ont été maintenus à leur valeur historique (1.426.130€) étant précisé qu'une réduction de 775.000€ du prix d'achat desdits titres a été obtenue en 2023 par annulation d'une partie du crédit-vendeur.

Intégration fiscale

Une option a été formulée à partir du 1er janvier 2018 pour le régime de l'intégration fiscale entre la société CMC, société mère, et les sociétés MIKETS, CYMVAL, et CHELA. En 2020, les sociétés STER et 35CDG ont été incluses au groupe d'intégration fiscale, et en 2021 la société FCM PARTNERS a été incluse au groupe d'intégration fiscale.

La société CMC s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe. Les économies d'impôt éventuelles, résultant de l'application de ce régime, sont intégralement appréhendées au niveau de la société tête groupe.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun autre évènement postérieur à la clôture significatif, autre que celui mentionné ci-dessus, n'est à signaler.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	14 985				14 985
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 985				14 985

CORPORELLES .	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	3 660		2 937		6 597
	Matériel de bureau, mobilier	39 293				39 293
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		42 953		2 937		45 890

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	29 690 959		7 107 333		3 809 676 32 988 616
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	3 500 000				3 500 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 190 959		7 107 333		3 809 676 36 488 616

TOTAL	33 248 897		7 110 271		3 809 676	36 549 491
-------	------------	--	-----------	--	-----------	------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	14 985			14 985
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 985			14 985
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	1 545	2 169		3 714
	Matériel de bureau, mobilier	39 110			39 110
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 655	2 169		42 824
TOTAL		55 640	2 169		57 809

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	2 992 032	3 066 362		6 058 394
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 992 032	3 066 362		6 058 394
TOTAL GENERAL		2 992 032	3 066 362		6 058 394

Dont dotations
et reprises
{

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

3 066 362

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	15 601 714		15 601 714
	Prêts (1) (2)	3 500 000		3 500 000
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	389 434	389 434	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	12 000	12 000	
	Taxes sur la valeur ajoutée	246 085	246 085	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	145	145	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 181 020	1 181 020	
	Débiteurs divers	379 898	379 898	
	Charges constatées d'avances	895	895	
TOTAL DES CREANCES		21 311 191	2 209 477	19 101 714
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	3 500 000	3 500 000		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	3 816	3 816		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	142 877	142 877		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	819 306	819 306		
	Fournisseurs et comptes rattachés	530 906	530 906		
	Personnel et comptes rattachés	4 732	4 732		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 285	6 285		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	57 322	57 322		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 115	2 115		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000	10 000		
	Groupe et associés (2)	6 164 883		6 164 883	
	Autres dettes	1 253 765	1 253 765		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		12 496 009	6 331 126	6 164 883	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 800 000			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		623 245
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		146 693
<i>INTERETS COURUS / PRET</i>	<i>142 877</i>	
<i>Intérêts courus</i>	<i>3 816</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		467 349
<i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	<i>467 349</i>	
Dettes fiscales et sociales		9 203
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	<i>4 732</i>	
<i>PROVISION CHARGES / CONGES PAY</i>	<i>2 355</i>	
<i>ETAT CHARGES À PAYER</i>	<i>2 037</i>	
<i>TAXE APPRENT. ET FPC</i>	<i>78</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		389 434
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	389 434	389 434

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				895
Charges constatées d'avance			895	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				895

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	2 350 819,00	9,4000	22 097 698,60
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 350 819,00	9,4000	22 097 698,60

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros			
	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	332 111		332 111
TOTAL	332 111		332 111

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	20 105 000	
	20 105 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	20 105 000	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
CAUTION CREDIT TVA VAYAKEL	1 000 000	
CAUTION PRET STER 2018-2023	11 500 000	
CAUTION PRET AMIENS 2020-2035	782 500	
CAUTION PRET MELUN 2020-2035	830 000	
CAUTION CREDIT TRAVAUX MURS VAYAKEL 2021-2030	1 050 000	
CAUTION CREDIT TRAVAUX LOC VAYAKEL 2021-2025	1 500 000	
CAUTION EMPRUNT SAMICHO	2 040 000	
CAUTION EMPRUNT 78 CROISETTE	1 402 500	
NANTISSEMENT DES TITRES STER		
Totalisation	20 105 000	

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

31/12/2022

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL	2	

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL FCM PARTNERS	10 000	(418 295)	100,00	10 000	
EURL FS8	7 500	(388 325)	100,00	1	
SCI PLANET'S	7 500	48 138	100,00	7 500	7 500
EURL CMC PROPERTIES	1 000	(203 628)	100,00	1 000	
SNC CYM VAL	839 600	589 734	100,00	839 500	439 500
SARL 35 CDG	1 000	(23 248)	100,00	1 000	1 000
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI ANTONY 128	1 500	17 395	49,00	1 485	1 485
SCI LEMON	1 500	(42 579)	50,00	750	750
SAS AHM	4 000 000	3 927 507	50,00	1 475 000	1 475 000
SCI CHARTRES DTLX	1 500	92	30,00	450	450
SCI RIE DE L'ESPLANADE	7 500	57 890	50,00	550 000	550 000
SCI DAUMESNIL	1 500	792 225	50,00	750	750
SNC 32 GRAY	1 000	(79 635)	10,00	100	100
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL FCM PARTNERS	1 082 964			(34 337)	
EURL FS8	384 273			(11 773)	
SCI PLANET'S				752	
EURL CMC PROPERTIES	200 530			(7 637)	
SNC CYM VAL				(5 709)	
SARL 35 CDG	49 351			(3 732)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI ANTONY 128	25 014		39 742	15 895	
SCI LEMON	92 230		76 886	12 149	
SAS AHM	123 438		10 020	92 166	
SCI CHARTRES DTLX	958				
SCI RIE DE L'ESPLANADE	191 026		155 916	125 675	
SCI DAUMESNIL			11 796	790 725	
SNC 32 GRAY	691 324		5 400	(80 635)	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Etat exprimé en euros		31/12/2022		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SCI DU ROCHER				1 500	134 348	99,00	1 485	1 485
MIKETS				1 524	1 802 565	95,00	11 728 925	11 728 925
STER				10 000	95 307	100,00	145 830	145 830
BG 49 (filiale israélienne)				607		99,00	607	607
MIM 24 (filiale israélienne)				42		99,00	42	42
SNC SAMICHOU				1 000	(97 538)	99,00	990	990
SNC 78 CROISETTE				1 000	(51 401)	99,00	990	990
2. Participations (10 à 50 %)								

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Etat exprimé en euros		31/12/2022		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
VAYAKEL				902 260	(1 209 657)	100,00	1 426 130	1 426 130
WINGATE 19				1 500	(175 652)	53,00	795	795
BESSIERES CAPITAL				10 000	(500 227)	100,00	1 131 295	
ITRO				1 500	(564 832)	52,67	790	790
SCI TOLEDOT				1 500	(372 803)	75,00	375	375
2. Participations (10 à 50 %)								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
VAYAKEL				3 037 753		1 347 228	(1 417 695)	
WINGATE 19				377 494		109 415	(177 152)	
BESSIERES CAPITAL				496 103			(12 573)	
ITRO						125 642	(21 308)	
SCI TOLEDOT				431 009			112 114	
2. Participations (10 à 50 %)								
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A	
				françaises		étrangères	françaises	étrangères
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								